

ECOLE ELEMENTAIRE DU GLIESBERG
ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

La rentrée est fixée au lundi 1 septembre 2025, à 8h30.

LISTE DU MATERIEL SCOLAIRE – CM2
A remettre à votre enfant le jour de la rentrée

- La somme de 14 €** pour le matériel de travail commandé par l'école.
- Un grand cartable solide protégeant bien livres et cahiers
- 1 trousse VIDE dans laquelle il pourra ranger 1 exemplaire du matériel fourni ainsi que
 - ◆ 1 paire de ciseaux à bouts arrondis
 - ◆ 1 taille-crayon à réservoir
- 1 autre trousse qui contiendra ses **crayons de couleurs** et ses **feutres**
- 1 ardoise blanche + chiffon
- 1 porte-vue avec 60 **vues** (= pochettes transparentes avec reliure)
- 1 paire de chaussures de sport (utilisés uniquement au gymnase) rangées dans un sac en tissu au nom de l'enfant.
- 4 boîtes de mouchoirs
- Pour le goûter : une boîte à goûter au nom de votre enfant
- Pour la classe : une gourde résistante

Afin de limiter les pertes ou les échanges malencontreux, il est vivement conseillé que le matériel soit marqué au nom de votre enfant.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine !

ECOLE ELEMENTAIRE DU GLIESBERG
ANNEE SCOLAIRE 2025 / 2026

La rentrée est fixée au lundi 1 septembre 2025, à 8h30.

LISTE DU MATERIEL SCOLAIRE – CM2
A remettre à votre enfant le jour de la rentrée

- La somme de 14 €** pour le matériel de travail commandé par l'école.
- Un grand cartable solide protégeant bien livres et cahiers
- 1 trousse VIDE dans laquelle il pourra ranger 1 exemplaire du matériel fourni ainsi que
 - ◆ 1 paire de ciseaux à bouts arrondis
 - ◆ 1 taille-crayon à réservoir
- 1 autre trousse qui contiendra ses **crayons de couleurs** et ses **feutres**
- 1 ardoise blanche + chiffon
- 1 porte-vue avec 60 **vues** (= pochettes transparentes avec reliure)
- 1 paire de chaussures de sport (utilisés uniquement au gymnase) rangées dans un sac en tissu au nom de l'enfant.
- 4 boîtes de mouchoirs
- Pour le goûter : une boîte à goûter au nom de votre enfant
- Pour la classe : une gourde résistante

Afin de limiter les pertes ou les échanges malencontreux, il est vivement conseillé que le matériel soit marqué au nom de votre enfant.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine !

